



Projet éducatif

GÉNÉRAL

But du projet éducatif

École primaire de Grand-Pré (095)

L'école de Grand-Pré définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).



La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Mission

Faire progresser tous les élèves dans leurs apprentissages vers une autonomie pour favoriser leur intégration.

VISION ET VALEURS

Vision

Nous sommes une équipe proactive qui se questionne, expérimente, s'ajuste et offre un milieu rassembleur et motivant.

Valeurs

Entraide : c'est l'idée d'aider l'élève à progresser dans toutes ses sphères de développement mais aussi dans la notion de s'entraider et de collaborer au niveau des adultes de cette école.

Respect : c'est la notion de respecter les différences, les difficultés et les idées de chacun.

Sentiment d'appartenance : que chaque individu se sente à sa place dans cette école. Qu'il se donne le droit d'avoir sa personnalité, ses forces et ses défis.



CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE

Environnement externe

L'école de Grand-Pré est une école spécialisée qui accueille des élèves handicapés, présentant une déficience langagière dont l'évaluation orthophonique révèle une atteinte sévère au niveau de l'expression verbale et une atteinte modérée à sévère au niveau de la compréhension verbale ou une atteinte modérée sur le plan de la compréhension verbale si l'évaluation conclue à une dyspraxie verbale sévère. Elle se situe dans la municipalité de Saint-Jacques dans Lanaudière. Sa caractéristique d'école spécialisée la différencie de l'école du quartier, puisqu'elle dessert l'ensemble des élèves du territoire de la Commission scolaire des Samares qui ont besoin de services adaptés à leurs difficultés.

N'étant pas l'école du quartier, les liens avec les partenaires de la municipalité et les organismes communautaires sont pratiquement inexistantes. Bien que la majorité de nos élèves reçoivent des services du CRDP le Bouclier (CISS de Lanaudière), les partenaires y mettent généralement fin le temps de leur fréquentation à notre école, considérant que nous offrons également un service d'orthophonie.

Les caractéristiques familiales et de la population dans lesquels nos élèves évoluent, situent notre école dans un indice de défavorisation de 10 (écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé^[i]) (Indice de milieu socio-économique : 10 et indice du seuil de faible revenu: 7).

En 2018 - 2019, la majorité de nos élèves (66,7%) vivent avec leur père et leur mère. La proportion restante vive avec l'un de leur parent, soit 25,9% avec leur mère et 7,4% avec leur père.

[i] Source: <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>



Environnement interne

Il y a six classes de langage en notre école, dont le ratio maximum est de 10 élèves par classe. Depuis les trois dernières années, nous observons une augmentation de la clientèle totale :

- 2016-2017 : 46 élèves
- 2017-2018 : 50 élèves
- 2018-2019 : 54 élèves

Notre équipe-école est composée de:

- 6 enseignantes en adaptation scolaire (titulaires)
- 3 enseignants spécialistes (anglais, musique et éducation physique)
- 2 orthophonistes (présence de 6 jours / semaine)
- 1 orthopédagogue (présence de 4 jours / semaine)
- 1 éducatrice spécialisée (présence de 5 jours / semaine)
- 2 préposées aux élèves handicapés (présence de 7,5 jours / semaine)
- 1 psychologue (présence de 2 jours / semaine)
- 1 ergothérapeute (présence de 1,5 jour/semaine)
- 1 concierge (70%)
- 1 secrétaire (40%)

Considérant les différents besoins de nos élèves, il est nécessaire qu'il y ait un travail de collaboration quotidien entre les enseignants et l'ensemble des services complémentaires. C'est l'union de nos expertises qui permet de faire progresser nos élèves. La stabilité du personnel est un facteur favorable à cette collaboration.



L'âge des élèves est le critère qui prévaut lors de la formation des groupes-classes. Voici un portrait de notre organisation scolaire de cette année, représentation de notre organisation chaque année :

- 951 : 10 élèves âgés de 6 à 7 ans
- 952 : 9 élèves âgés de 7 à 8 ans
- 953 : 9 élèves âgés de 7 à 9 ans
- 954 : 9 élèves âgés de 8 à 9 ans
- 955 : 10 élèves âgés de 9 à 10 ans
- 956 : 7 élèves âgés de 9 à 11 ans

Notre service d'orthophonie se déploie principalement dans les classes en intervention directe auprès de nos élèves en apprentissage. Nous réservons un bloc d'intervention quotidien pour des sous-groupes d'élèves qui ont besoin de rééducation en langage.

Comme nos élèves proviennent de différentes municipalités de la commission scolaire, ils sont tous transportés en berlines tous les jours. Malheureusement, certains de nos élèves font jusqu'à deux heures de transport par jour. Cette particularité demande des ajustements de la part du personnel dans le déroulement d'une journée, comme de prévoir un temps pour prendre une collation, de préparer des activités d'enseignement qui sont plus ludiques en fin de journée puisque la fatigue se fait ressentir de même qu'axer sur la lecture pour l'étude à la maison. Considérant que la distance entre l'école et le domicile de certains élèves est parfois considérable, tous nos élèves prennent le repas du dîner à l'école. L'organisation de cette période demande des réajustements chaque année. Avec l'augmentation de la clientèle en plus des besoins particuliers de nos élèves, nous devons réorganiser l'espace et les horaires du personnel de soutien de l'école pour assurer ce service, puisque nous n'arrivons pas à trouver du personnel qualifié pour occuper ce poste à temps partiel (1,25 heure / jour).

Quelques données importantes de notre école:

- Il y a 10 ans un élève qui avait une déficience intellectuelle était exclu des classes langages. Mais nos pratiques probantes étaient moins développées. Par contre aujourd'hui, nous recevons des élèves avec un trouble du langage et de comorbidité.
- 15-16 3 élèves sur 12 ont quitté sans être capables de décoder.
- 16-17 6 élèves sur 12 ont quitté sans être capables de décoder (2 élèves étaient déficients)
- 17-18 4 élèves sur 12 ont quitté sans être capables de décoder (3 élèves étaient déficients)
- 18-19 4 élèves sur 12 ont quitté sans être capables de décoder (3 élèves étaient déficients)
- La majorité des élèves vont quitter vers une classe de retard d'apprentissage.
- À l'avenir il y aura une possibilité que les élèves puissent avoir accès à une classe DILS.
- Maintenant 12% à 18% ont une déficience intellectuelle.
- 80% des élèves ont une comorbidité avec un trouble du langage
- Phénomène d'alourdissement de la clientèle.



Parcours scolaire au secondaire des élèves ayant fréquenté l'école de Grand-Pré :

En suivant le parcours scolaire, des élèves qui ont fréquenté les classes langage à l'école de Grand-Pré, force est de constater que la plupart poursuivent en classes spécialisées au secondaire (se référer aux données au paragraphe suivant). Un faible pourcentage (8%) est en classe régulière au secondaire. Toutefois, il est intéressant de constater que ces élèves étaient parmi nos plus jeunes cohortes fréquentant l'école secondaire. Leurs années de fréquentation à l'école de Grand-Pré coïncident avec les années où le personnel de l'école avait modifié leurs pratiques afin d'appliquer des méthodes probantes pour les élèves en difficulté d'apprentissage (Sentier de l'alphabet, outils technologiques, iPad, orthophonie dans les classes, lectures graduées, approche équilibrée en lecture et en écriture, modélisation en mathématique ...). Ces données nous permettent de croire en l'efficacité de ces méthodes pour nos élèves.

Pour faciliter la lecture des données, le terme *cohorte* comprend l'ensemble des élèves finissants à l'école de Grand-Pré à l'année scolaire indiquée. Pour chacune de ces années scolaires, le total des élèves est réparti en fonction de leur niveau scolaire actuel (école secondaire en 2018-2019), soit en classe régulière (SEC.) ou en classes d'adaptation scolaire dont cheminement continu (CC), soutien émotif (SÉ), trouble du spectre de l'autisme (TSA), Initiation au travail (IAT) ou formation préparatoire au travail (FPT).

- Cohorte 2011-2012 - 9 élèves : 1 (IAT) - 5 (FPT)- 1 (Départ autre CS) - 2 (Abandon)
- Cohorte 2012-2013 - 7 élèves : 1 (CC) - 2 (SÉ) - 2 (FPT) - 1 (Abandon)
- Cohorte 2013-2014 – 14 élèves : 1 (SEC 2) – 12 (CC) – 1 (IAT)
- Cohorte 2014-2015 – 7 élèves : 2 (SEC 1) – 2 (CC) - 1 (IAT) – 1 (TSA)

Total : 37 élèves

En termes de pourcentage sur le total des élèves des cohortes précédemment analysées: 8% sont en classes régulières, 43% sont en classe de cheminement continu, 8% sont en classe d'initiation au travail, 19% sont en classe de formation préparatoire au travail, 3% en classe TSA, 5% en classe SÉ et 11% ont abandonné leur parcours sans diplomation, attestation ou certification.



FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Forces

- La stabilité du personnel
- Le sentiment d'appartenance à l'école tant de la part du personnel que des élèves
- La possibilité pour la majorité de nos élèves de s'épanouir dès leur arrivée à l'école, la plupart ayant vécu de l'isolement ou du rejet de leurs pairs à cause de leurs difficultés langagières.
- L'expertise de notre personnel concernant les difficultés langagières.
- La coopération entre tous les intervenants de l'école
- Le travail de collaboration entre l'orthophoniste et l'orthopédagogue pour intervenir auprès de nos élèves qui ont des difficultés importantes d'apprentissage. Leur travail de recherches et le jumelage de leurs expertises permet d'apporter à l'équipe des idées innovantes et probantes.
- Le ratio d'élèves par classe.
- Le personnel à l'écoute des besoins différents de nos élèves.



Zones de vulnérabilité

- L'évaluation en tenant compte des exigences du PFEQ^[i], plus précisément, de devoir atteindre les mêmes exigences au même rythme que tous les élèves, et ce bien que nos élèves aient un trouble primaire du langage et d'autres troubles associés. Ces difficultés rendent difficile l'apprentissage de la lecture et l'écriture pour nos élèves et demandent aux titulaires, d'enseigner et modéliser plusieurs stratégies d'apprentissages, de persévérer dans leur enseignement avant de voir les résultats et de travailler en équipe avec leurs collègues et les professionnels.
- Le bulletin unique, chiffré qui ne nous permet pas de rendre compte des progrès réel de nos élèves.
- L'utilisation des outils technologiques comme moyen d'adaptation pour pallier aux difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture.
- Un portrait des apprentissages pour chaque élève pour assurer une continuité d'une classe à l'autre.
- Les difficultés relatives au trouble primaire du langage dont entre autres l'aspect de la socialisation qui s'en retrouve affecté. Exige de la vigilance au personnel pour désamorcer les situations à risque de conflits et comprendre les besoins des élèves.
- La distance entre l'école et le domicile de certains de nos élèves et qui doivent parcourir au quotidien.
- L'organisation de la période du dîner, difficulté à trouver du personnel qualifié pour nos élèves en difficultés. La majorité de nos élèves ayant des difficultés motrices, la période du repas et ensuite l'habillage, requiert du soutien de l'adulte. Considérant que nous ne pouvons offrir le même ratio d'élèves par intervenant qu'en classe (1:18 VS 1:9), il est difficile d'appliquer ce que les enseignantes mettent en place pour favoriser le développement de l'autonomie et d'assurer de la même façon la gestion de la discipline. Ce qui parfois, peut créer une certaine tension dans l'équipe.

^[i] Programme de formation de l'école québécoise



ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu 1

Développement de l'autonomie 1

Orientation 1

Améliorer le développement de l'autonomie 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Assurer que 100% des interventions du personnel contribuent au développement de l'autonomie fonctionnelle et émotionnelle des élèves lors des transitions (déplacements, récréations, dîners...)	Tableau des habiletés à développer versus tableau des habiletés attendues pour chacun des élèves	D'ici juin 2022

Enjeu 2

La progression en lecture 1

Orientation 2

Améliorer la progression en lecture. 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Maximiser le soutien au développement du décodage fonctionnel en contexte chez chacun de nos élèves	La progression du décodage fonctionnel en contexte de chaque élève quittant	D'ici juin 2022